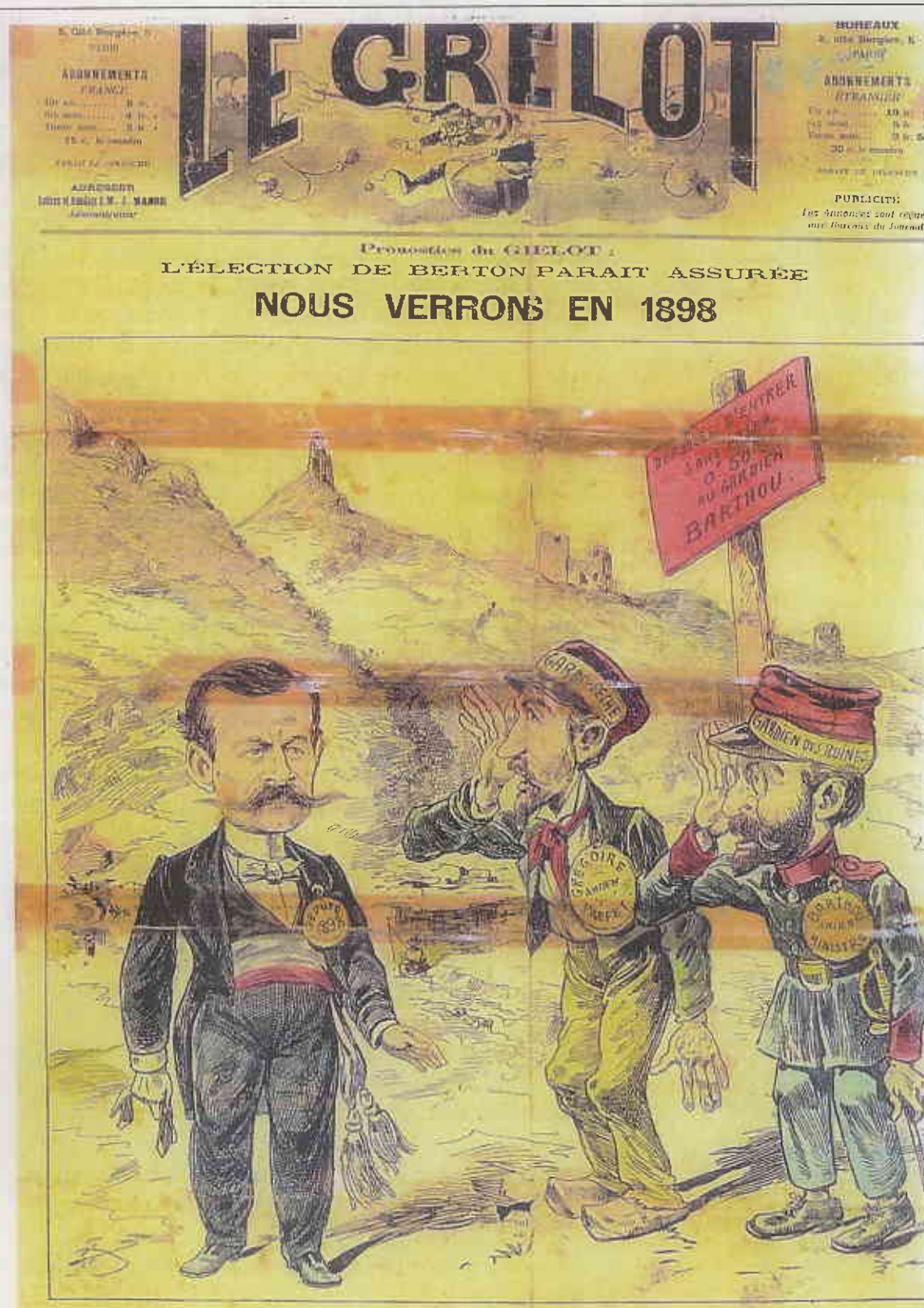




CONFLUENTS



Couverture du "GRELOT", n° 1410 du 17 avril 1898



SOMMAIRE

Couverture	
Sommaire, Editorial	2
L'”affaire” Berton	3 et 4
Un peintre anglais à Crozant	5
Les Ages de Crozant	6 et 7
La vie de l'association	8 et 9
Brèves	10 et 11
La légende des Fileuses	12
Le Limousinage	13 à 15
Dernière de couverture	



EDITORIAL

BILLET D'HUMEUR

Décidément, il est difficile de faire paraître notre bulletin dans les temps. Toutes nos excuses à nos fidèles lecteurs. Mais l'actualité crozantaise est cette fois-ci cause de notre retard et aussi du découragement de certains membres de la rédaction.

En effet, encore une fois, les Crozantais “de souche” ont montré combien nos préoccupations pouvaient être éloignées des leurs. Nous avons attendu avant de lancer l'impression de ce numéro de connaître les résultats de la consultation organisée par la municipalité concernant notre projet de réhabilitation des landes à bruyères de Maisons et du Pont Charraud. Le vote a été on ne peut plus parlant.

Pour Crozant, sur 137 inscrits, seulement 26 votants pour un résultat de 12 NON et 14 OUI. Pour Maisons, sur 47 inscrits, 24 votants pour un résultat de **18 NON**, 5 OUI et une enveloppe vide !

En ce qui concerne le bourg nous ne pouvons que regretter le manque d'intérêt pour le sujet, d'autant plus que l'accord pour le projet, avec l'aval de la Préfecture devrait être entériné très prochainement (voté au Conseil Municipal du 04 Juillet).

Mais pour Maisons, que doit-on en conclure ? Malheureusement, il y a fort à parier que le vote ait été contre les porteurs du projet et pas contre le projet lui-même. Certains nous disent que les habitants du village veulent ainsi montrer leur mécontentement par rapport au remplacement de la lande par des résineux il y a une dizaine d'années. Mais pourquoi alors aller contre un projet qui vise justement à la restauration d'une partie de la zone telle qu'elle était avant cette plantation ?

Malgré cette nouvelle “contrariété”, nous continuons notre travail. L'exposition prévue début août sur le projet “Bruyères en Limousin” aura très certainement lieu, la mise en oeuvre concrète du projet est à la réflexion, le travail sur les chemins continue, notamment avec notre participation à la randonnée du 14 Juillet, etc...

Nous sommes nous aussi Crozantais, nous ne baisserons pas les bras !

Cécile LASNIER

UNE PROPAGANDE ELECTORALE HAUTE EN COULEURS

Oscar BERTON, Maire de Crozant, Candidat aux Législatives.

Le 17 Avril 1898 "Le Grelot" présente la candidature d'Oscar Berton, Maire de Crozant, aux élections législatives pour l'arrondissement de Guéret et se risque à des pronostics.

Il s'agit d'une feuille, quatre pages (42/30), la une et la quatre illustrées de caricatures couleurs, la deux et la trois reproduisent des coupures de presse de journaux nationaux (L'Intransigeant, La Dépêche, La Lanterne, ...) et régionaux (La Petite Creuse, Le Provençal, La République de Blois, ...).

Qui était Oscar Berton ?

Originaire des Charentes, il exerce la profession d'avoué. Il a épousé, en 1888, la fille d'un entrepreneur de charpente originaire de Crozant. Le couple possède un "château", à Changotin, dans la commune de Crozant. (Ils firent construire pour leurs quatre enfants, les quatre villas semblables sur la route qui descend du bourg aux ruines. Constructions qui étonnent toujours les visiteurs). Oscar Berton possède un journal "La Creuse radicale" qui prend parti pour Dreyfus (Dans la Creuse, seuls deux journaux sur dix sont dreyfusards).

En 1895, il a été élu Conseiller d'arrondissement du canton de Dun-le-Palleteau. En 1896, sa liste entière, passe au premier tour des élections municipales, il est élu maire à l'unanimité.

"L'affaire" Berton



Lors des élections municipales de Narbonne le 11 juillet 1897, les gendarmes étaient intervenus dans le bureau de vote et le président du bureau avait, à l'abri du regard des surveillants, introduit dans l'urne un gros paquet de bulletins.

Le 18 juillet, sur proposition de Berton, le Conseil d'Arrondissement de Guéret émet un "vœu" blâmant le Ministère (le Ministre de l'Intérieur est Louis Barthou) de son intervention scandaleuse dans les élections de Narbonne.

Fin juillet, le Préfet Grégoire suspend Berton de ses fonctions de Maire de Crozant.

Début août, le Ministre Barthou révoque le Maire de Crozant. (Il sera réélu à l'unanimité le 20 novembre 1892).

La presse d'opposition se déchaîne, voici quelques extraits,
le ton est très polémique, on ne fait pas dans la dentelle...



La Dépêche du 5 août 1897 : *"REVOCATION D'UN MAIRE Cette mesure ne peut qu'honorer celui qui en est l'objet. Le suffrage universel se chargera de répondre aux mesquines vexations des ministres de la réaction....."*

La République de Blois du 8 août 1897 : *"SCANDALEUSE REVOCATION Moralité : Trichez tant que vous voudrez le suffrage universel ; Monsieur Barthou révoque ceux qui protestent contre les fraudeurs"*

La Petite République du 8 août 1897 : *"...Ce courageux citoyen est victime d'une iniquité de l'hôte provisoire de la Place Beauvau, lequel veut se faire passer pour un ministre à poigne. C'est à poigne qu'il faut dire lorsqu'il s'agit de pareille vermine"*

De son côté, Oscar Berton termine sa lettre à Barthou du 7 août 1897 par : *"Recevez, Monsieur Barthou, l'assurance de ma considération proportionnée à votre taille"* et il signe, *"Berton, Maire révoqué de Crozant"*.

Dans celle du 16 août 1897, il termine par : *".....vous vous consolerez, n'est-il pas vrai, de cet échec en vendant dans notre région (aux républicains scandilisés de votre trahison à la démocratie) le stock de sifflets¹ de Monsieur votre père...."*

Une lettre de protestation est envoyée à Barthou.

Elle est signée par les Conseillers élus avec Berton en 1896.

LACHASSAGNE² Jean

VILLEBIERE Jean

TREIGNIER Auguste

FEUILLADE Jean

MEIGNANT DEGIS

GUILLEBAUD Alexandre

BRIGAND Georges

GIRAUD Eugène

CHAPUT Jean

CHAPUT François

ALLILAIRE Jean

QUILLON Etienne

Propriétaire, cultivateur - Adjoint

Propriétaire, cultivateur

Entrepreneur de maçonnerie, cultivateur

Entrepreneur de maçonnerie, cultivateur

Cultivateur

Cultivateur

Cultivateur

Cultivateur

Cultivateur

Cultivateur

Cultivateur

Cultivateur



Les pronostics du "Grelot" du 17 avril étaient bons, à la surprise générale, Oscar Berton est élu Député de l'Arrondissement de Guéret, contre Defumade, Député sortant, par 10076 voix contre 9732. La "médiatisation" de sa révocation et le talent du caricaturiste du "Grelot" ont probablement contribué à son succès.

¹ Le père de Barthou était fabricant de sifflets à Oloron-Sainte-Marie.

² En 2002, personne ne porte plus le nom de Lachassagne, ni de Villebière, dans la commune de Crozant. Tous les autres patronymes existent encore.

UN PEINTRE ANGLAIS A CROZANT ¹

WYNFORD DEWHURST (1864-1941)

L'exposition de novembre 1911 regroupe 52 oeuvres (huiles et pastels). Elle est presque exclusivement consacrée à Crozant et ses environs, avec, comme sites privilégiés : les Ruines (5 tableaux et 8 pastels) et la vallée de la Sédelle.



Les Ruines de Crozant, par W. Dewhurst

Dans le catalogue de l'exposition, Arsène Alexandre présente Wynford Dewhurst comme le défenseur, en Angleterre, de la peinture française. Voici des extraits de cette présentation :

"... M. Dewhurst a étudié avec ferveur le langage de Sisley et de Claude Monet. Il s'est si bien approprié les apparences matérielles de notre peinture impressionniste que sa nationalité serait fort difficile à deviner pour le spectateur non prévenu...."

".... On aimera la vive franchise de cette série de paysages de la Creuse qu'il soumet aujourd'hui au public parisien. La couleur en est claire et gaie, quoique vive, elle est agréable au regard, on sent que M. Winford Dewhurst a pris plaisir à rendre les accords de ces vaporeux lointains et de ces puissants premiers plans...."

Winford Dewhurst est également connu comme critique d'art et il a écrit un ouvrage intitulé : *"Impressionist painting. Its genesis and development"*, paru, à Londres, en 1904.

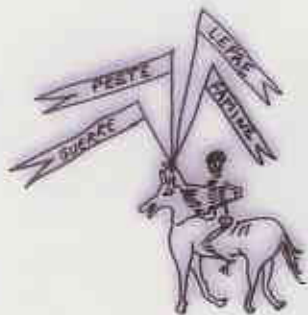
Il est un des rares peintres, parmi tous ceux qui sont passés à Crozant à avoir offert un tableau à la mairie. On dit aussi, qu'avec Alfred Smith, ils auraient planté les tilleuls qui se trouvent à l'entrée du bourg, près du cimetière.

Sources : Le catalogue et la reproduction nous ont été envoyés par le Docteur Yvon Meslier, que nous remercions.

¹ Renseignements tirés du catalogue de l'exposition des tableaux de Wynford Dewhurst à la Galerie Durand-Ruel, du 3 au 18 novembre 1911.

NOS VILLAGES ONT UNE HISTOIRE

..... L'AGE QUATRE MAUX et les Ages de Crozant.



Pourquoi "les" Ages ?

Sur le territoire de Crozant les cartes récentes n'indiquent que l'Age-Quatre-Maux, dont le nom retient l'attention et frappe l'imagination par les fléaux qu'il évoque. Cependant, deux villages disparus étaient des Ages : L'Age Vieille, près de l'Age-Quatre-Maux et l'Age Franc ou sur Franc, à la limite de Crozant et de St Sébastien, non loin de Trébuget. Une autre Age semble se dissimuler dans la Chebraud, que la carte de Cassini indique comme l'Age Braud.

Qu'est-ce-qu'une Age ?

Dans la Creuse, au moins quarante six hameaux portent ce nom, la première mention dans les documents date de 1090. Ce toponyme vient du bas latin "agia", issu du germanique "haja" qui signifie haie. Au Moyen-Age, il s'agissait souvent de haies défensives faites d'arbustes épineux, d'arbres, de ronces, parfois renforcées par des abattis d'arbres entrelacés. Ces haies interdisaient l'accès des lieux protégés, sauf aux endroits prévus pour le passage.

Le nom Age était souvent complété par le patronyme du propriétaire. Ce pourrait être le cas de l'Age Braud, l'Age à Béraud, Béraud étant un nom d'homme d'origine germanique qui a donné, dans la région, la Maison Braud, la Braudière, la Brauderie.

La Chebraud ou l'Age Braud ?

La carte de Cassini voit souvent des Ages où nous n'en voyons plus ; dans les environs : l'Age Aussé (la Jaussée), l'Age Grasset (la Gigrasset). Quel auvergnat aurait fait de l'Age Braud ... la Chebraud ?

L'Age Franc est encore présent sur une carte de 1902, mais, à la même époque, l'Abbé Leclerc l'ignore dans son dictionnaire des noms de lieux de la Creuse. Sur la carte de Cassini, il se trouve à proximité d'un "grand chemin" allant de Colondannes à Chantôme, près duquel se trouve un autre village disparu, "les Barres", dont le nom évoque le paiement d'un droit de passage. L'Age Franc devait, lui, jouir de franchises. Il ne reste rien de ce village, mais on évoque encore un drame qui s'y est déroulé et qui a probablement provoqué l'abandon du site.

L'Age Vieille était proche de l'Age-Quatre-Maux, sur un plateau depuis longtemps occupé par l'homme. Dans des parcelles voisines ont été trouvés de nombreux éclats de silex et débris de poteries des temps préhistoriques. L'Abbé Leclerc signale l'Age Vieille comme un village disparu dont il est fait mention en 1332 : Agia Vetus (Hozier Chamborand), ce qui signifie age vieille, déjà vieille en 1332 !. Il ne figure pas sur la carte de Cassini, ce qui semble indiquer qu'il était inhabité et inhabitable au XVIII^{ème} siècle. Mais sur le cadastre de 1825, on voit encore ce qui est appelé la Masure de l'Age Vieille. Il faut prendre mesure dans le sens de ce qui reste de bâtiments en ruines, bâtiments qui semblent massifs et imposants si on se fie à l'échelle (grande aile 50 m, petite aile 25 m !). Un pan de mur était encore visible dans les années 1930. Dans les bois, les "Boscs", qui ont recouvert le site on trouve des murets limitant de petits enclos et des parcelles : l'ouche, le champ dô fou (du four) évoquent encore un lieu habité.



Extrait du cadastre napoléonien
(échelle non respectée)

Reste l'Age-Quatre-Maux

Voici les mentions de ce hameau relevées par l'Abbé Leclerc : "Agia Quatre Maux" en 1332 (en même temps que l'Age Vieille), en 1544 "Laige Calamaux" et "L'Age Quatre Maulx" dans le cartulaire d'Aubignac. Sur la carte de Cassini, le nom du hameau est écrit "Lage Castremost", ce qui pourrait donner raison à ceux pour qui "quatre" viendrait de "castra", le camp en latin et "maux" de "mutatio", échange, et voient à cet endroit un camp relais du temps de l'occupation romaine. L'Abbé Rouzier signale d'ailleurs la découverte d'urnes funéraires de l'époque gallo-romaine aux environs du village. Cependant, le mot "castra : camp" a souvent donné dans la région non pas "Quatre" mais "Châtres" ou "la Châtre".

La tradition orale explique de toute autre façon le curieux toponyme d'Age-Quatre-Maux

On raconte que le hameau de l'Age Vieille, il y a très longtemps, fut frappé par quatre fléaux : des épidémies : peste ?, lèpre ?, la famine et la guerre. Les habitants quittèrent alors les ruines de leur village et s'installèrent un peu plus loin pour fonder un nouveau lieu de vie auquel ils donnèrent le nom d'Age-Quatre-Maux pour conserver le souvenir des malheurs passés. Tous ces fléaux font penser au Moyen-Age, à la peste noire, à la guerre de Cent Ans, aux pillages ou plus tard aux guerres de religion. Des époques bien lointaines pour que des pans de murs aient résisté jusqu'au XX^{ème} siècle sans être utilisés comme carrière. Les vestiges ont-ils été protégés par des superstitions liées à l'"histoire" de l'Age Vieille ? Les lieux sont maintenant recouverts par un bois divisé en de nombreuses parcelles qui appartiennent aux habitants de l'Age-Quatre-Maux.



A suivre.....

Huguette Lasnier

LA VIE DE L'ASSOCIATION



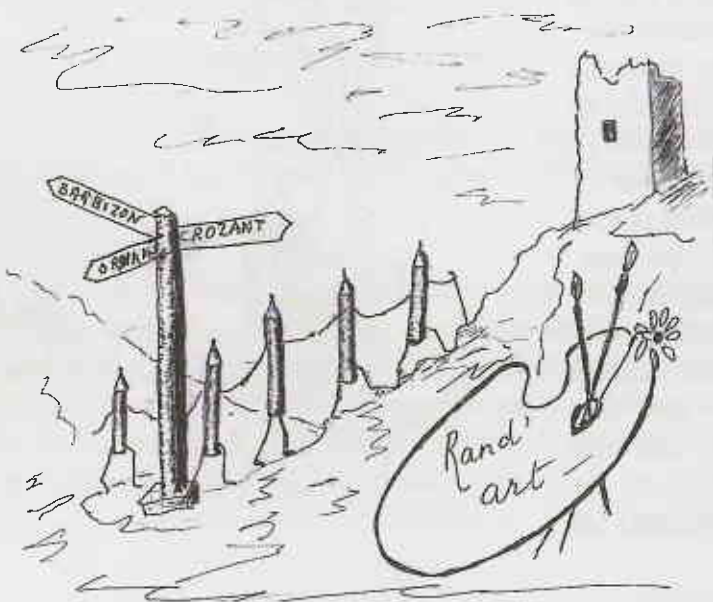
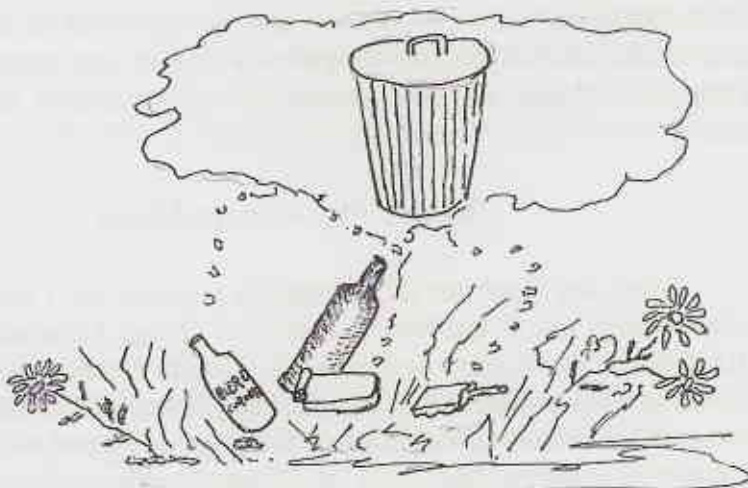
LES ADHÉSIONS 2002

Nous sommes à nouveau presque une centaine, 95 adhérents ont renouvelé leur soutien à ERICA. Nous en avons parfois bien besoin, **UN GRAND MERCI A TOUS !**

PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT

Une journée de nettoyage a été organisée le samedi 22 juin dernier.

Les habitués se sont retrouvés ce samedi matin. Direction les bords de la Sédelle et de la Creuse. Deux innovations cette année. La première avec le nettoyage des bords de la Creuse (vers le pont et l'embarcadère) en canoes. Pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable ? La seconde avec le ramassage des déchets au bord des routes d'accès à Crozant par deux bénévoles en voiture. De nombreuses poubelles ont encore été remplies cette année. Un pique-nique a réuni les participants pour terminer la journée dans la convivialité. Compte tenu de la météo caniculaire ce jour-là, nous avons préféré annuler la visite des ruines, initialement prévue pour constater l'avancée des travaux : Nous programmerons une autre sortie quand il fera moins chaud.



RANDONNÉE

ERICA a collaboré à la préparation de la balade organisée par Creuse Randonnée : RAND'ART, qui a eu lieu le dimanche 14 juillet. "Le Chemin de la Lumière" : Une promenade de Fresselines à Crozant, évoquant le passage des peintres dans la vallée de la Creuse. Le balisage installé pour l'occasion devrait resté après cette date. Il permettra un repérage agréable du sentier où les marcheurs ont malheureusement souvent tendance à se perdre (le balisage ayant tendance à disparaître).

LA VIE DE L'ASSOCIATION

CHEMIN DES CROIX

Pour pallier le problème de la traversée de la Sédelle entre Josnon et Maisons, plusieurs itinéraires ont été élaborés, remplaçant ainsi le circuit initial. Nous en avons testé un : Le Pont Charraud ==> Les Places ==> l'Age Quatre Maux ==> La Chapelle Sainte Foy ==> Josnon ==> Les Coublins ==> La Grange du Bois ==> et retour au Pont Charraud. Un petit imprimé est en cours de préparation. A suivre....

.... ET CROIX DE CROZANT

La croix de La Querlière a été arrachée.....

Le socle de celle de la Croix de Bosc (à l'intersection de la route de Vitrat et de Changotin) a été abîmé. La municipalité se charge de le réparer.....

Une croix "type Crozant" RETROUVEE.....



Il s'agit de la croix de St Plantaire, signalée par L. Michon dans sa monographie de St Plantaire, d'après lui, elle se trouvait près du dolmen de la Pierre La et avait été transférée au presbytère de St Plantaire, aujourd'hui démolie. Elle a été retrouvée par Alfred Guerre dans les débris de démolition. Merci à lui de nous l'avoir signalé.

La croix qui se trouvait entre La Chaudronnière et La Berthonnière a été retrouvée il y a quelque temps complètement en miettes.... Ces dernières ont été récupérées et la reconstitution est en cours, mais on ne pourra garder le collage qui va être fait qu'à titre de témoignage, la croix ne pourra certainement pas être réinstallée à sa place initiale. Quant à savoir qui est le responsable ???

COUP DE CHAPEAU

A la famille MARION de La Chebraud qui, émue par le désarroi des marcheurs qui se perdaient après leur village, a rebalisé une partie du chemin de randonnée Crozant/Fresselines.

ERICA SUR INTERNET
ericacrozant.asso.fr

PROJET DE FRESQUE

Jean Marie travaille à la réalisation d'une grande fresque évoquant le passage des peintres dans notre village. Le projet s'inspire d'une photo de l'atelier d'Eugène Alluaud. La fresque occuperait tout le pignon (mur "borgne") de l'une des maisons du centre du bourg.

BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES

PUBLICATIONS NOUVELLES

... SUR LA FLORE

Une des richesses de Crozant : sa flore. Richesse que vous pouvez découvrir dans l'"Atlas de la flore vasculaire du Limousin", publié par le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin.



Himantaglossum hircinum
ou Satyre fétide

Richesse due à la variété des sols, des milieux, des expositions et à la particularité du site des Ruines, où, grâce à la chaux utilisée pour la construction du château, on trouve des plantes de sol calcaire. Nous sommes les seuls, en Limousin, à posséder la *stachys germanica* (épiaire d'Allemagne), les seuls, dans la Creuse à avoir signalé l'*himantaglossum hircinum* (orchis bouc ou satyre fétide !), et, en cherchant bien, peut-être retrouverez-vous le peigne de Vénus ?



Staphylier ou patenôtrier

Signalé à Crozant, mais en grand risque de disparaître, le staphylier (patenôtrier), rapporté, dit-on, dans la giberne d'un soldat de l'expédition des Dardanelles en 1915.



Non signalé dans l'Atlas, mais bien présent et "à surveiller", l'ailante, un immigré envahissant (une E.E.E., Espèce Exotique Envahissante). Il a colonisé une grande partie de l'éperon, côté Creuse, et monte à l'assaut des remparts. L'*Ailanthus altissima* est originaire de Chine, il a été introduit en France en 1751. Dans les Ruines, il y a quelques arbres, mais surtout de très nombreux rejets. Vous le reconnaîtrez très facilement : ses feuilles sont très longues et composées de nombreuses folioles.

....TOUJOURS SUR LES PLANTES, LES PAYSAGES

RENCONTRES

A Crozant le 19 Juillet à 17 H - Chopeline

"L'idée de paysage"

Avec Jean Chatelut, Auteur du livre

"Naissance du paysage français, Tendu 1832 - Le Fay 1833/1842",
Editions. Tarabuste - St Benoît du Sault

"Eloges des vagabondes"

Par Gilles Clément

Aux Editions NIL

BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES



PUBLICATION A VENIR

A paraître avant la saison d'été *"Guillaumin intime"* par Pierre Buvat, farouche défenseur du maître de Crozant. Vous pouvez vous adresser à Pierre Buvat - 14, route de la Marche - 23220 Chambon Ste Croix. Vous pourrez le rencontrer du 20 Juillet au 20 Août tous les après-midis à Fresselines.

...."LES TOURS DE CROZANT"

Création à Crozant d'un Club d'Echec

Les joueurs se retrouvent tous les jeudis soirs à la salle polyvalente pour des joutes amicales. Tous les amateurs sont les bienvenus, même débutants. **Rens. au 05.55.89.81.26.**

CONCERT

Pas de concert E.R.I.C.A. cet été. Nous envisageons un **concert de la chorale de Gargilesse pour le printemps prochain.**



NATURA 2000



La DIREN nous a gentiment communiqué la carte du site (limité en rouge de part et d'autre de la Creuse et de la Sédelle) qui s'étend sur notre commune (334 hectares), mais aussi dans le département de l'Indre (2800 hectares). Ces limites sont toutefois susceptibles de changer tant que le document d'objectif définitif n'est pas réalisé.

Si certains d'entre vous souhaitent avoir une carte plus lisible, vous pouvez nous la demander, nous vous l'enverrons.

Des renseignements plus complets dans un prochain numéro.

CROZANT : Terre de légendes

LES FILEUSES

Le haut rocher escarpé qui s'enfonce dans les eaux profondes de la Creuse, c'est le Rocher des Fileuses. Les fileuses, vous pouvez les rencontrer, si vous passez, là-haut, le soir, quand la brume monte de la rivière. Elles cherchent leurs troupeaux, depuis longtemps disparus ou tentent de filer des lambeaux de brouillard.



Au temps où le château dressait fièrement ses murailles et ses tours entre Creuse et Sédelle, chaque printemps les jeunes bergères se réunissaient, chacune avait sa quenouille et son fuseau. Elles se plaçaient tout au bord du rocher, faisaient tourner leur fuseau et le laissaient descendre vers les eaux tumultueuses de la Creuse. Le fil de laine s'allongeait, s'allongeait et tournant, et tournant, le fuseau, minuscule au fond du précipice, venait toucher l'eau. Le plus difficile restait à faire, le remonter sans casser le fil. La bergère qui réussissait cet exploit était proclamée reine des Fileuses, on la couronnait de fraîches jonquilles et le châtelain, qui avait observé la scène du haut des remparts, la fiançait au plus beau, au plus gentil de ses valets. Et, comme on dit dans tous les contes, ils se mariaient et ils avaient beaucoup d'enfants.

Voici la légende, telle que la rapportait la tradition orale. Mais rien, dans cette histoire heureuse n'explique pourquoi les Fileuses viennent hanter le rocher. L'Abbé Rouzier qui a rapporté ce conte dans son "Histoire du château de Crozant" a supprimé les fantômes du Rocher des Fileuses. Le Docteur Janicaud, qui, au siècle dernier, s'est beaucoup intéressé à Crozant, trouvait cette histoire trop gentille pour l'austérité des lieux et précisait que les "fileuses" des légendes hantaient souvent les endroits où se trouvait un passage dangereux où le voyageur pouvait risquer sa vie.

LA “LIMOUSINERIE” OU “LIMOUSINAGE”, UN ART TRADITIONNEL MECONNU

Un article paru dans “Maisons & Travaux” en cite la définition donnée par Wilfrid Pontoreau¹, spécialisé en Limousinerie et formation en maçonnerie de moellons :

“Cette technique consiste à agencer et assembler des moellons, à les caler avec de petites pierres et à assurer la cohésion ainsi que la tenue de l’ensemble par du mortier de chaux et de sable. Cette pratique plus que millénaire était encore exercée au XIX^{ème} siècle par les maçons limousineurs ou limousinants, venus à Paris pour travailler sur les grands projets de construction. La plupart étaient issus de la région du Limousin, d’où le nom”.



La Maltière - Bergerie

Notre région de Crozant porte témoignage de ce savoir-faire traditionnel tant par les murs de pierres sèches qui bordent encore les chemins -et que ERICA essaie parfois de restaurer- que par les maisons de pays dont certaines sont particulièrement remarquables.



Maisons - Mur de grange

C’est pourquoi il nous a paru intéressant de faire paraître dans “Confluents” des extraits de cet article illustrés par quelques photos prises à “Maisons” et à “La Maltière”, ainsi que par des exemples donnés dans l’article lui-même.

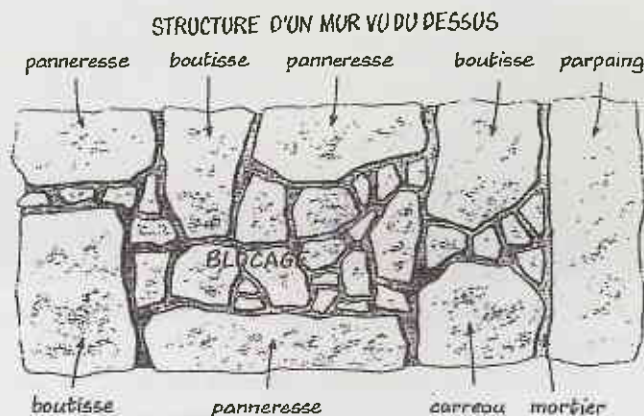
¹ Wilfrid Pontoreau, chargé de mission au sein de l’Association “Animation et renaissance du patrimoine” perpétue la tradition de la Limousinerie.

“Si vous possédez des murs en ruines, trie^z d’abord les pierres non gélives que vous garderez et stockerez sans rien jeter. Parfois la pierre de parement peut être retaillée avec un marteau appelé “têtu”.

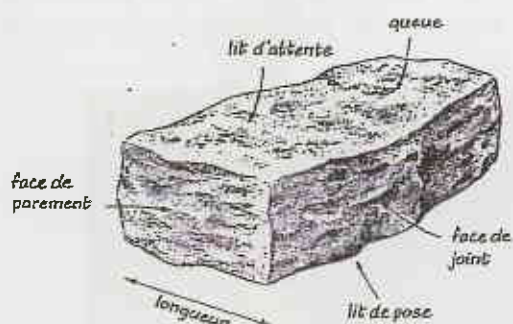
✧ **La panneresse** se distingue par sa face extérieure de parement généralement plus importante que sa longueur. Elle ne possède pas de queue (partie brute noyée dans la maçonnerie),

✧ **La boutisse** entre en profondeur dans le mur et ne montre qu’une petite face en parement. La queue de la pierre, chargée par le dessus, renforce la construction,

✧ **Le parpaing** est une grosse pierre qui traverse toute l’épaisseur du mur. Ses deux extrémités font office de parement et ne dépassent par la largeur du mur,



✧ **Le carreau** présente un parement très important par rapport à la face de joint et à la queue.



1) Le montage débute par la disposition des pierres de parement : la boutisse, dont l’arête est alignée sur le cordeau, est placée dans l’épaisseur du mur en raison de sa longueur.

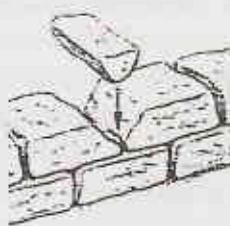
2) Une panneresse est amenée à ses côtés pour alterner en parement visible tête longue et courte et renforcer l’assise au sol. L’arête de la pierre est alignée sur le cordeau et regarde le sol.

3) Un parpaing traversant dont les extrémités font office de parement vient fortifier le mur sur toute la largeur.

4) Le cloué ou “rogaton” comble les vides entre les parements. Ces éclats de pierre, cassés à la massette ou récupérés, participent à l’esthétique du mur.

CE QU'IL FAUT FAIRE

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE



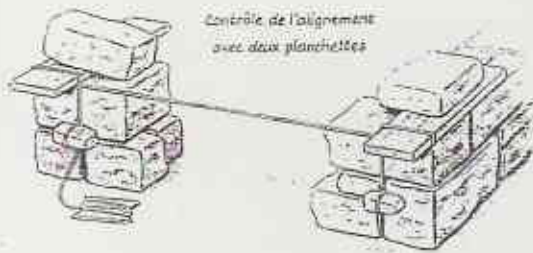
bon



mauvais

5) Les pierres de tout-venant s'intercalent entre les pierres de parement. Une fois le blocage structuré, on peut passer au garnissage.

6) A l'aide d'une truelle, on remplit les vides entre les pierres avec du mortier².



7) On réalise des rangs d'une même épaisseur en alternant petites et grosses pierres.

8) Au fur et à mesure de l'élévation du mur on remonte le cordeau pour contrôler l'alignement des pierres en parement. La verticalité du mur est, elle aussi, vérifiée au fil à plomb.



9) Pour mettre de niveau un mur fait de moellons de toutes épaisseurs, on rectifie régulièrement une assise avec une mesure ancienne, la coudée, soit 52 cm environ, la distance entre la main et le coude. On arase avec des ardoises ou des briques en pierres très plates.

10) Un mur de jardin n'a pas de toit pour le protéger des intempéries. On peut créer un chaperon formé au faite du mur par un surépaisseur ou par des grosses pierres, des tuiles ou des ardoises. Enfin, une finition avec des joints beurrés peut terminer l'ouvrage."



Dans le pignon de certaines maisons, on peut voir une pierre blanche (quartz ?) centrée, placée là paraît-il pour conjurer le mauvais sort.

A vos "têtus", et bon courage !

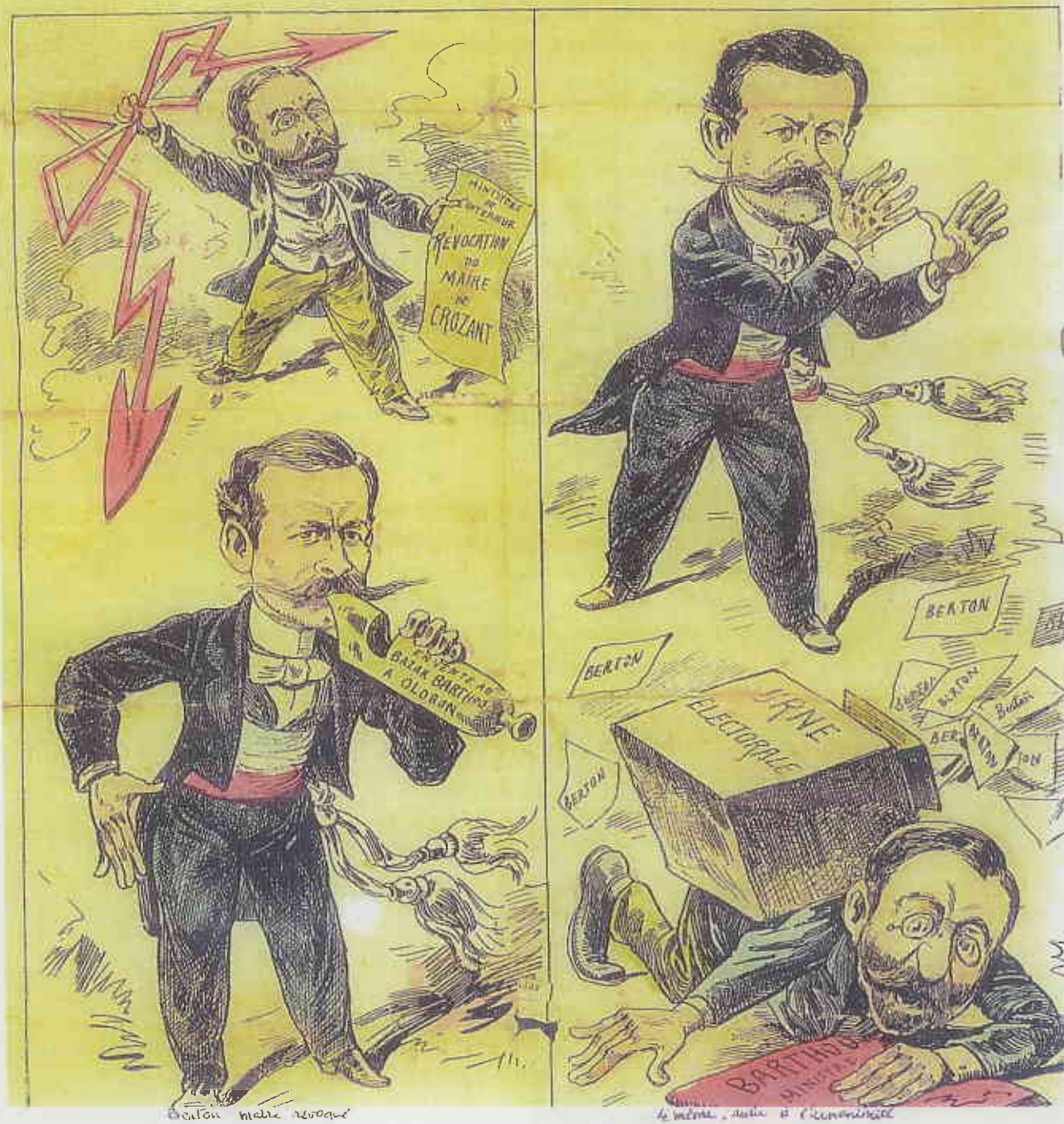


Maisons, mur de potager reconstruit selon la méthode traditionnelle (sans mortier)

² Le mortier se prépare dans la brouette ou à la bétonnière avec 3 à 4 volumes de sable (sable de rivière pas trop argileux ou sable de carrière lavé) pour 1 volume de chaux. En fonction de l'humidité du sable, on ajoute environ 1 volume d'eau.

Élections législatives du 8 mai 1898
ARRONDISSEMENT DE GUÉRET

NOUS AVONS VU EN 1897



Semestriel tiré à 150 exemplaires

COMITÉ DE RÉDACTION

Paul Chaput - Gisèle & Roland Hirou

Cécile, Françoise et Huguette Lasnier

E.R.I.C.A. - LE BOURG - 23160 CROZANT

Tél : 05.55.89.83.45 ou 05.55.89.81.26.

Imprimé par REPRO SERVICE 23